

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS



Déclaration de Maladie

80460 N° M21- 064605

☒ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2258 Société : RAN

☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :

Nom & Prénom : BENABBAR Zahia

Date de naissance :

Adresse : 38 Rue Soufiane el Bouria

Tél : 06 61 26 45 10 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 1 AOUT 2021

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 11 / 08 / 2021

Signature de l'adhérent(e) :

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Educational :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Description des actes effectués					وصف العمليات المجرأة	
تاريخ العمليات Date des actes	رمز العمليات Code des actes	معامل العمليات Lettre clé + Cotation NGAP	المبلغ المفوتر Montant facturé	توقيع وطابع الطبيب المعالج Signature et Cache du Médecin		
12/02/21		G	G	Dr Mervem AZEGAR Oncologie Médicale Clinique d'Oncologie Le Littoral Salaj3, Bd la grande ceinture ain diab Casa - Anta Tél : 0520 66 68 90/91/92 Fax : 0522 64 81 52 / 0522 79 75 94		
INPE et code à Barres						
25/02/21		G	G	Professeur Redouan SAMLI Clinique Spécialisée le Littoral Salaj3, Bd La Grande Ceinture Ain Diab Casa - Anta - Tél : 05 20 66 68 90/91/92 Fax : 0522 79 66 56 / 0522 79 66 510		
INPE et code à Barres						

[illegible][illegible]

Nature de la prestation	Prix Unitaire	Quantité	

	بيان تعويضات التأمين الصحي الإجمالي RELEVÉ DES PRESTATIONS AMO	 الضمان الاجتماعي +البريد+ الهاتف+ CNSS	مديرية التأمين الصحي الإجمالي Direction de l'Assurance Maladie Obligatoire مرجع رقم : REF : 610-2-06 :
	Référence structurée : 210403783042382	Emis à Casablanca le : 06/04/2021	Page : 1
	Identifiant de la famille تعريف العائلة NOUALDY ABDERRAHIM 38 RUE SOUFIANE ATTOURI MAARIF CASABLANCA 2038		
	N° d'immatriculation : 186680123 Règlement du mois : 04/2021 Mode de paiement : Virement		
Informations : معلومات :			

مرجع الإشعار بالاستلام Référence accusé de réception	تاريخ العلاج Date de soins	العمليات Actes	مهنيو الصحة Prestataires de soins	مبلغ المصاريف Montant de la dépense	التعريف المرجعية Tarif de référence	المعامل Coeff.	الكمية Quantité	أساس التعويض Base de remboursement	نسبة التعويض Taux de remboursement %	مبلغ التعويض Montant remboursé
NOUALDY ABDERRAHIM										
070609133	12/02/2021	CG	MEDECIN SPECIALISTE	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	00	0,00
070609133	12/02/2021	B	BIOLOGIE	132,20	1,10	80,00	1,00	88,00	95	83,60
070609133	12/02/2021	PH	PHARMACIE	1 558,50	1 414,00	1,00	1,00	1 414,00	95	1 343,30
Total remboursé pour ABDERRAHIM										1 426,90
Total général remboursé										1 426,90

Sauf erreur ou omission

ما عدا خطأ أو نسيان



مصحة الساحل للأونكولوجيا

CLINIQUE D'ONCOLOGIE LE LITTORAL



090003906

RADIOTHERAPIE CONFORMATIONNELLE ET DOSIMETRIE 3D • RADIOTHERAPIE PAR MODULATION D'INTENSITE • IMRT • RAPID ARC •
RADIO-CHIRURGIE STEREOTAXIQUE • CURIETHERAPIE HAUT DEBIT • MEDECINE NUCLEAIRE • ONCOLOGIE MEDICALE • ONCO-HEMATOLOGIE
GREFFE DE MOELLE OSSEUSE • RADIOLOGIE • CHIRURGIE CARCINOLOGIQUE • CHIRURGIE REPARATRICE ET ESTHETIQUE • SOINS INTENSIFS
REANIMATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR • SOINS PALLIATIFS • RADIOFREQUENCE • DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC DES TUMEURS

Pharmacie IBNOU KATIR
M'hamed GERMANE
Docteur en Pharmacie
22, Rue Imouass Ibnou KATIR
TEL: 05 22 23 41 93 - CASABLANCA

Professeur Redouan SAMLI
Clinique Spécialisée Le Littoral
Salaj 3, Bd la Grande Ceinture Ain Diab
Casa - Anfa - Tél: 05 22 79 59 4 / 05 22 79 86 96
Fax: 05 22 79 59 40

58.40 M. NOUADY ABDELLAHIM
 $58.40 \times 5 = 292.00$

① Solupred 20g

$56.91 \times 2 = 113.82$ en continu. (05 Contes)

② Kepna 500g

144.50 1 cp a 21j. (02 Contes)

③ Ezom 20g

Pharmacie IBNOU KATIR
M'hamed GERMANE
Docteur en Pharmacie
22, Rue Imouass Ibnou KATIR
TEL: 05 22 23 41 93 - CASABLANCA

Professeur Redouan SAMLI
Clinique Spécialisée Le Littoral
Salaj 3, Bd la Grande Ceinture Ain Diab
Casa - Anfa - Tél: 05 22 79 59 4 / 05 22 79 86 96
Fax: 05 22 79 59 40

Salaj 3, Bd la Grande Ceinture Ain Diab, 20130 Casablanca, Maroc

Pour accéder : Tram ligne 1, direction Ain Diab, station Le Littoral

☎ (+212) 5 20 66 68 90 / 91 / 92 • 📠 (+212) 5 22 79 75 94 / (+212) 5 22 79 86 96 • @contact@cliniquelelittoral.ma

www.cliniquelelittoral.ma



RADIOTHERAPIE CONFORMATIONNELLE ET DOSIMETRIE 3D • RADIOTHERAPIE PAR MODULATION D'INTENSITE : IMRT • RAPID-ARC •
RADIO-CHIRURGIE STEREOTAXIQUE • CURIETHERAPIE HAUT DEBIT • MEDECINE NUCLEAIRE • ONCOLOGIE MEDICALE • ONCO-HEMATOLOGIE
GREFFE DE MOELLE OSSEUSE • RADIOLOGIE • CHIRURGIE CARCINOLOGIQUE • CHIRURGIE REPARATRICE ET ESTHETIQUE • SOINS INTENSIFS
REANIMATION ET TRAITEMENT DE LA DOULEUR • SOINS PALLIATIFS • RADIOFREQUENCE • DEPISTAGE ET DIAGNOSTIC DES TUMEURS

NOM & PRÉNOM : M. Nourdy Akhach Date : 12-2-2011
ORGANISME GESTIONNAIRE : _____ AGE : _____
N° ADMISSION : _____

BILANS BIOLOGIQUES

HEMOGRAMME : NFS + plq ☒

BILAN D'HÉMOSTASE : TP ☐ PDF ☐ TCK ☐ Fibrinogène ☐ INR ☐ D-dimères ☐

BILAN BIOCHIMIQUE :

Ionogramme Complet ☐ Na+ ☐ Mg+ ☐ Protéines ☐ Fer sérique ☐ Glycémie à jeun ☐
Reserve alcaline ☐ K+ ☐ Ca++ ☐ Albumine ☐ Ferritine ☐ Cl- ☐ Ph ☐
EPP ☐ Triglycerides ☐ Cholest.total ☐ HDL ☐ LDL ☐ Urée + creat ☐
Clairance de la créatinine ☐ Bilirub. totale ☐ Bilirubine directe ☐ ALAT ☐ ASAT ☐
Ph. alcalines ☐ GammaGT ☐ Hemoculture ☐ ECBU ☐
CRP ☐ CPK ☐ CPKmb ☐ TROPONINE ☐

MARQUEURS TUMORAUX

ACE ☐ CA19-9 ☐ CA15-3 ☐ CA125 ☐ AFP ☐ Thyroglobuline ☐
PSA ☐ Calcitonine ☐ NSE ☐ β2 microglobuline ☐ β-HCG ☐

AUTRES :

CaTir 25-2-2011

MEDECIN



محبر التحاليل الطبية باب غاندي
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PORTE GHANDI
Docteur TAZI KENZA
Médecin Biologiste
Bactério-Virologie-Parasito-Mycologie-Hématologie-Biochimie-Immunologie

Casablanca , le 25/02/2021

Note D'honoraires

Date : 25/02/2021

Patient : Mr NOUALDY Abderrahim

Analyses	Valeur de B	Montant
HEMOGRAMME	80,00	107.20
PRVT SANG VEINEUX	1,00	25.00
TOTAL :	80,00	132,20

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de : cent trente-deux Dirhams et 20 Centimes ***

LABORATOIRE PORTE GHANDI
Dr TAZI KENZA
159, Bd. Yacoub El Mansour RDC Casablanca
Tél: 0522 99 19 74 / Fax: 0522 99 19 72
Gsm: 0628 99 19 50